

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 1 de 11

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

UFI: X8G5-U0G8-J00T-J2ER

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

nettoyant

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: TUNAP GmbH & Co. KG
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
Lieu: D-82515 Wolfratshausen

Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0 Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40

E-mail: sdb@tunap.com Internet: www.tunap.com

Fournisseur

Société: TUNAP France SAS Rue: 1, rue Guynemer Lieu: F-67120 Altorf

Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94 Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58

E-mail: sdb@tunap.com Internet: www.tunap.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 51 ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 2 de 11

#### **Composants pertinents**

N° CAS	Substance					
	Nº CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
64366-70-7	Ethoxylated propoxylated 2-ethyl-1	Ethoxylated propoxylated 2-ethyl-1-haxanol				
	Eye Irrit. 2; H319					
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol			1 - < 3 %		
	203-905-0	603-014-00-0				
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irr	it. 2, Eye Irrit. 2; H331 H302 H315 H	319			
90170-43-7	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques			1 - < 3 %		
	290-476-8		01-2119976233-35			
	Eye Irrit. 2; H319					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

# Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
111-76-2	203-905-0	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol	1 - < 3 %
	par inhalation:	ATE 3 mg/l (vapeurs); par voie orale: ATE 1200 mg/kg	
90170-43-7	290-476-8	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques	1 - < 3 %
	par voie orale:	DL50 = > 5000 mg/kg	

## Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004

5 % - < 15 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface anioniques.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

#### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

# Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigue,

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 3 de 11

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

#### Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

## Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 51 ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 4 de 11

## Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

## Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	

## Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Moment de prélèvement
111-76-2	,	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)(/g créatinine)	100 mg/g	en fin de poste de travail

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation							
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur				
90170-43-7	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques							
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	980 mg/m³				
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	1 * '	2,67 mg/kg p.c./jour				



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 5 de 11

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation				
Milieu environn	Milieu environnemental Valeur				
90170-43-7	90170-43-7 ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques				
Eau douce	Eau douce 0,1 mg/l				
Eau douce (reje	Eau douce (rejets discontinus) 0,1 mg/l				
Eau de mer 0,01 mg/l					
Micro-organism	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 0,3 mg/l				

### Conseils supplémentaires

a sans limitation

b Fin de l'exposition voire fin du processus

c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées

d avant la couche suivante

sang (B)

Urine (U)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

EN 166

#### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min

Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm

**EN ISO 374** 

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### **Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: jaune - brun
Odeur: caractéristique



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 6 de 11

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 100 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable

Point d'éclair: ISO 3679

Température d'auto-inflammation: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): 8 DIN 19268

Viscosité cinématique: DIN EN ISO 3104

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 1,0385 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative: non déterminé

## 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

Viscosité dynamique: DIN 53019-1

Durée d'écoulement:

DIN EN ISO 2431

(à 20 °C)

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

## 10.4. Conditions à éviter

aucune

#### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO2, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

#### Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 7 de 11

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 50 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode				
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol								
	orale	ATE 1200 mg/kg							
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l							
90170-43-7	ß-alanine, N-(carboxy-2 é	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques							
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat						

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Référence à d'autres rubriques: 2.1, 4.2.

# Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 8 de 11

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

# **Autres informations**

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode	
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1490	96 h	Lepomis macrochirus			
90170-43-7	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques							
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	ca. 5,5	72 h	Chlorella vulgaris	Study report	No supporting analysis was performed. No	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	97,5	48 h	Daphnia magna			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	ca. 10	21 d	Daphnia magna	Study report	OECD Guideline 211	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	ca. 300	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report	OECD Guideline 209	

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance							
	Méthode	Valeur	d	Source				
	Évaluation							
64366-70-7	Ethoxylated propoxylated 2-ethyl-1-haxanol							
	OECD 301F	> 60%	28					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).							

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

# Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol	0,81 (25°C)
90170-43-7	ß-alanine, N-(carboxy-2 éthyl), dérivés N-alkyles de coco, sels disodiques	< 1

# 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 51 ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 9 de 11

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070704

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

### Code d'élimination des déchets - Résidus

070704

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110

EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

# L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

# Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Date d'impression: 17.10.2024

transport.

# Transport maritime (IMDG)



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 51 ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 10 de 11

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Marine pollutant:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les Aucune information disponible.

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV

dans les vernis et peintures:

Aucune information disponible.

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

#### Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# 143 Kühlsystem-Reinigung 5I ALL

Date de révision: 08.10.2024 Code du produit: 1107175 Page 11 de 11

#### Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)